



Liège - Luxembourg, le 22 novembre 2012

Madame le Bourgmestre,

Monsieur le Bourgmestre,

Nous sommes permanentes régionale CSC Transcom - Secteur Chemins de Fer - Liège – Verviers et Luxembourg. Nous vous contactons car nous avons à cœur non seulement le bien-être de nos affiliés et des cheminots, mais également celui des voyageurs de la SNCB. En effet, sans les uns, on ne peut pérenniser les emplois des autres et sans les autres, on ne peut offrir un service de qualité aux uns.

Vous avez appris comme nous par voie de presse qu'INFRABEL, le gestionnaire du réseau ferroviaire a établi ses priorités en vue du nouveau plan d'investissement 2013-2025.

Pour ce faire, la société a catégorisé toutes les lignes de chemin de fer en trois catégories : A, B et C.

Pour les lignes A, rien ne change. Sur les lignes dites « B », l'entretien moyen terme est maintenu. Cette mesure n'assurera le maintien en activité de la ligne que pour cinq années tout au plus. Sur les lignes « C » par contre, plus aucun entretien n'est prévu, ce qui signifie la fermeture à très court terme de la ligne, soit un an.

Nous venons d'apprendre que la direction d'Infrabel a approuvé ce plan aujourd'hui même. Elle va maintenant le soumettre au ministre de tutelle, M. Magnette, qui donnera ou non son aval.

Les provinces de Liège et du Luxembourg sont fortement touchées, aussi bien en trafic voyageur que marchandise. Ainsi, dans la province du Luxembourg, on ne retrouve plus aucune ligne en catégorie « A » !

Les lignes « C » qui nous concernent directement sont les lignes 43 (de Liège à Marloie/Jemelle) , 42 (de Rivage, Gouvy vers le Luxembourg) ainsi que les lignes 167 (Athus – Arlon) et 165 (Bertrix – Libramont).

C'est la fermeture à court terme des lignes de la région Ourthe-Amblève – et Ardennes – Gaume. C'est une perte de mobilité pour tous vos concitoyens qui les empruntent ! Qu'ils soient étudiants ou navetteurs, nombreux sont les voyageurs à relier les provinces du Luxembourg et de Liège par ces trains !

C'est un retour en arrière, un abandon de la population.

Le tourisme dans votre région en fera certainement les frais.

Nous parlons ici de la mobilité des personnes, mais n'oublions pas non plus le trafic marchandises. Nous voudrions citer quelques exemples : Burgo à Virton, la carrière de la Belle-Roche ou le zoning flambant neuf «Pôle Ardennes Bois Gouvy » qui dispose d'un raccordement à la ligne 42. Pourquoi se targuer de la bi-modalité (rail / route) quand le réseau principal risque à très court terme d'être démantelé ? Voilà une initiative privée / publique fortement compromise !

Il y a également plusieurs centaines d'emplois à la clé, des emplois de qualité, dans la région qui sont menacés. Toutes ces suppressions de poste à terme, ce sont les futurs emplois que nos enfants n'auront pas !

Pour toutes ces raisons, nous faisons appel à vous. Plus les interpellations, qu'elles soient politiques, syndicales, du monde économique seront nombreuses, au mieux nous parviendrons à défendre les intérêts de nos régions et de ses habitants.

Nous vous saurions gré de nous tenir au courant de toute initiative que vous voudrez bien prendre sur ce dossier et nous vous en remercions d'avance.

Veuillez agréer, au nom de la CSC Transcom Liège – Verviers, Luxembourg, Monsieur, Madame, mes salutations les meilleures.

MARIANNE LEROUGE PERMANENTE RÉGIONALE CSC-TRANSCOM LIÈGE - VERVIERS BLD SAUCY, 8-10 6ÈME ÉTAGE – 4020 LIEGE	ANNE-SOPHIE ENGLEBERT PERMANENTE RÉGIONALE CSC-TRANSCOM LUXEMBOURG RUE PIETRO FERRERO,1 – 6700 ARLON.
TÉL. : 04/340.74.27 – GSM : 0479/86.10.84	TÉL. : 063/24.20.53 – GSM : 0479/86.34.50
FAX : 04/340.74.29	FAX : 063/24.20.49
MAIL : mlerouge.transcom@acv-csc.be	MAIL : annesophie.englebert@acv-csc.be

